

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1326

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

En amont d'IDA FiSo2

LE DISCOURS SOCIAL de la droite est à double face. Tantôt elle reconnaît les facteurs objectifs qui déterminent un accroissement des dépenses, le plus important étant le vieillissement de la population; elle souligne même ces données pour obtenir un moratoire social. Tantôt elle s'étonne de la croissance des prélèvements obligatoires, destinés pourtant à financer ces nouveaux besoins clairement identifiés. La facture est plus lourde parce que nous sommes plus nombreux à table, elle le sait. Mais elle veut faire croire que, si l'addition augmente, c'est par l'effet d'un appétit non modéré. Les convives en plus deviennent des desserts en trop.

Le mérite des travaux du groupe de travail interdépartemental FiSo, créé par le Conseil fédéral, est d'avoir chiffré le coût social augmenté de la société de demain, dans toutes les hypothèses, même avec une réduction des prestations. L'évolution démographique et les progrès de la médecine ont un prix, élevé. Il faut partir de ce constat et tenir un langage univoque. Le débat politique ne commence qu'en aval.

Mais avant que ne débute le marchandage, l'accord ou l'affrontement devrait se faire sur quelques orientations fondamentales. Nous les esquissons. La liste est indicative et non exhaustive.

- La reconnaissance, par tous les partenaires, de l'inéluctable croissance de la dépense à coût unitaire constant.

- La séparation claire des financements: caisse publique, participation publique ad hoc, cotisations. La volonté de Villiger d'épargner le budget fédéral en faisant des économies budgétaires qui aggravent la situation des assurances sociales ne cesse de semer la confusion. On l'a vu pour l'assurance chômage. De même, faut-il que l'État central continue à considérer comme dépenses les prêts faits aux assurances sociales?

- Une distinction nette entre ce qui ressort de la logique assurantielle et ce qui ressort du social. Exemple, la cotisation d'assurance chômage prélevée même sur les salaires qui dépassent le montant assuré. Question fondamentale, à ce titre, les retraités

*Avant que ne débute
le marchandage,
l'accord ou
l'affrontement
devrait se faire sur
quelques orientations
fondamentales*

doivent-ils participer au financement de l'AVS ou de l'assurance chômage?

- À quelles conditions politiques la TVA peut-elle être mise à contribution?

- Comment interférera la nouvelle péréquation intercantonale?

Les choix proposés comme un menu à la carte par IDA FiSo2 sont intéressants. Mais il serait fâcheux qu'ils provoquent d'emblée une dispute de détail. Ne pas brûler l'étape des principes directeurs!

AG